

LE MAG DU SECTEUR PRIVÉ AU BÉNIN

JANVIER - FEVRIER - MARS 2024

ACTIVITÉS DE LA CCI BÉNIN

Cocktail de nouvel an : La CCI Bénin réitère son engagement à créer un environnement propice aux affaires

ACTIVITÉS DU SECTEUR PRIVÉ

Atelier de sensibilisation sur le projet de **norme iso 18716 relatives aux organisations professionnelles du secteur agricole**

AVIS D'EXPERTS

Dr Derrick BRODJRENOU
Conseiller aux Marchés Publics

PORTRAIT

A la rencontre de
SOUNNOUVOU S. Christelle Bérénice,
femme entrepreneuse,

Directrice de l'entreprise **BIOTERRA**
spécialisée en **transformation agroalimentaire**
et **SENOUDE SARL**

DATES A RETENIR



Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin

Rejoignez-nous



CCI BENIN

 www.cci.bj



NEW C4X La puissance du calme



➤ A partir de **17 000 000 TTC** ◀

PRIX NET, TOUT COMPRIS. Véhicules exonérés de droits de douane et de TVA en République du Bénin en 2024. Hors assurance, TVM et visite technique.



Carrefour Vèdoko, Route de Lomé
www.citroen.bj



53 04 78 06
90 01 85 54

Chers collègues, Chers partenaires,



En ce mois de mars 2024, je m'adresse à vous non seulement en tant que Président de notre institution consulaire mais aussi en tant qu'acteur et témoin de l'évolution constante de notre communauté d'affaires. Alors que nous entrons dans ce mois de mars, et nous nous préparons à commémorer la Journée Internationale des droits des Femmes, je ne voudrais pas manquer cette occasion privilégiée pour réfléchir profondément aux enjeux de l'égalité et de l'équité entre hommes et femmes dans le monde des affaires.

A la CCI Bénin, notre vision à l'horizon 2025 est claire : **«Une communauté d'affaires plus forte, résiliente et diversifiée, moteur d'une économie béninoise florissante !»** Cette communauté forte et diversifiée...qui tirerait toute l'économie du Bénin vers le haut ne peut pas advenir sans que nous embrassions pleinement cette dimension de l'équité dans le monde des affaires.

L'équité, contrairement à l'égalité, reconnaît les différences et les besoins spécifiques de chacun : hommes et femmes... entreprises rurales et entreprises des zones urbaines... entreprises naissantes et entreprises établies de façon à y apporter des réponses adaptées. Dans le cas présent, c'est reconnaître que les femmes entrepreneures, malgré leur talent et leur détermination, font face à des obstacles qui limitent leur potentiel. Regardez avec moi :

- Les statistiques et même l'observation nous montrent que les femmes représentent la part la plus importante de l'entrepreneuriat.
- Mais trop souvent, leurs entreprises ne franchissent pas les barrières qui les empêchent d'atteindre leur plein potentiel.

- Ces freins, qu'ils soient financiers, culturels ou même structurels, exigent de nous une réponse collective et innovante.

Il est vrai, les défis sont nombreux et les parcours pour les surmonter, semés d'embûches.

Pourtant, chaque jour, nombreuses sont ces femmes qui réussissent, qui innovent, qui brisent les plafonds de verre dans des conditions souvent bien plus ardues que leurs homologues masculins. **Ces réussites quotidiennes méritent d'être célébrées, car elles sont le témoignage vivant qu'un monde plus équitable est non seulement possible mais bénéfique pour le progrès général.**

- Ce mois de mars, commémorons ces succès non pas comme des exceptions, mais comme la règle.
- Célébrons chaque entrepreneure pour sa persévérance, sa vision, et son impact quotidien.
- Notre rôle, en tant que communauté d'affaires, est de reconnaître ces succès, de les soutenir et de les multiplier.

Ne faisons pas de grandes conférences. Célébrons-les par des actes ; même les plus simples.

- Décider d'acheter les produits d'une entreprise dirigée par une femme, c'est aussi la CELEBRER.
- Fournir une recommandation, un appui ou une mise en contact ; c'est célébrer et prendre un pari sur les succès futures de la femme entrepreneure.

Ensemble, engageons-nous à faire de ce mois de mars non seulement un moment de célébration, mais aussi un point de départ pour des actions concrètes en faveur de l'équité des femmes dans le monde des affaires.

Bonne lecture

Arnauld AKAKPO
Président, CCI Bénin

Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
01BP 31 Cotonou-Bénin - (229) 21 31 20 81 - 96 20 07 41
info@ccib.bj - www.ccib.bj - N° vert : 7444

Batimat
Bienvenue chez vous

Bâtissons
ensemble
votre
avenir!



- **Qualité**
- **Fiabilité**
- **Sécurité**
- **Design**

Leader en qualité depuis 1991

Construction ou rénovation, gros chantiers ou petits projets d'aménagement : du carrelage jusqu'à l'étanchéité, en passant par l'électricité ou encore la plomberie... Depuis 1991, Batimat Cotonou propose à ses clients les meilleures références issues des gammes les plus innovantes du marché.

Batimat vous accueille dans ses 2 showroom avec une offre de matériaux de qualité, répondant aux standards internationaux !

Missebo
☎ 99 01 65 77

Maro-militaire
☎ 63 07 56 61

f @ **Batimat Bénin**

SOMMAIRE



P.06

LES ACTIVITÉS DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BÉNIN



P.18

LES ACTIVITÉS DU
SECTEUR PRIVÉ



P.25

UN AVIS D'EXPERT :
COMMERCE, INDUSTRIE, SERVICES



P.27

PORTRAIT
ENTREPRENEUR



P.33

CONTACTS UTILES



P.34

DATES A RETENIR



RENTRÉE ÉCONOMIQUE 2024

LE SECTEUR PRIVÉ DU BÉNIN FAIT SA RENTRÉE ÉCONOMIQUE SOUS LE THÈME « ENSEMBLE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ÉCOSYSTÈME AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ »

La deuxième édition de la Rentrée Economique du secteur privé a eu lieu, vendredi 19 janvier à Cotonou. Réunis autour des responsables des chambres consulaires, les acteurs du monde des affaires ont échangé sur les entraves à lever pour bâtir un écosystème favorable au développement des entreprises. Lever les goulots d'étranglement à l'essor des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) au Bénin reste une préoccupation des acteurs du secteur privé. Ils l'ont rappelé, vendredi 19 janvier 2024 à Cotonou, lors de la Rentrée Economique du secteur privé dont la deuxième édition est placée sous le thème

« Ensemble pour la construction d'un écosystème au service du développement du secteur privé ». C'était en marge des échanges des vœux de santé, de prospérité et d'opportunités entre les chambres consulaires, les organisations faitières, les chefs d'entreprises et autres acteurs publics et privés de l'écosystème entrepreneurial au Bénin.

En dépit des efforts déployés par les pouvoirs publics, le climat des affaires a été globalement peu favorable en 2023 au Bénin par rapport à 2022, d'après une enquête d'opinion menée par l'Observatoire du Commerce, de

l'Industrie et des Services (OCIS, Janvier 2024). Le contexte économique est marqué par le durcissement des conditions financières sur les marchés de capitaux, la fluctuation négative du naira (monnaie du Nigeria, premier partenaire commercial du Bénin), la fermeture des frontières avec le Niger, l'inflation et la perturbation des chaînes d'approvisionnement induites par la pandémie de Covid-19, la guerre russo-ukrainienne et autres crises géopolitiques.

Toutefois, les perspectives pour 2024 sont bonnes, estiment la majorité des dirigeants d'entreprises enquêtés. Pour ce

faire, Arnould Akakpo, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin), insiste sur l'optimisation de la gestion des unités de production, la levée des entraves à l'accès aux marchés et surtout l'accès aux financements adaptés aux PME selon leurs spécificités. Pour lui, il est aussi nécessaire de drainer plus de capitaux et d'investisseurs pour atténuer les effets des crises actuelles et de renforcer les compétences pour une main-d'œuvre qualifiée et l'émergence de champions nationaux.

Renforcement de capacités

Travailler au recyclage des maîtres artisans et à la formalisation du grand nombre est un impératif pour répondre aux attentes, indique Imorou Soufianou, Président de la Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA-Bénin). Il salue l'appui de l'Etat à la classification des métiers et à la réorganisation du Certificat de Qualification aux Métiers (CQM) dont la prochaine session est annoncée pour avril prochain.

Pour sa part, Dieudonné Aladjodjo, Vice-président de la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA-Bénin), plaide pour la dynamisation de la mécanisation agricole et la revue du prix à l'exportation des produits agricoles, afin d'assurer la rentabilité aux producteurs. La qualité des pistes rurales laisse à désirer et les problèmes d'accès aux intrants spécifiques et au financement sont des questions cruciales, signale-t-il.

Les représentants du Conseil National du Patronat (CNP-Bénin), de la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin (CONEB), du Conseil des Investisseurs Privés au Bénin (CIPB) et de la Plateforme PME-

Bénin ont martelé la nécessité de renforcer le dialogue public-privé, la synergie d'actions et la complémentarité pour la création de groupements économiques forts. La prise en compte des entreprises locales dans les travaux d'infrastructures préoccupe en particulier les acteurs du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP).

Par ailleurs, il importe d'évaluer les récentes réformes et de faire des propositions pour l'amélioration de l'environnement des affaires, estiment les chefs d'entreprises. Au nombre de celles-ci, l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) se veut un dispositif d'intervention du guichet unique des PME à travers une offre intégrée d'orientation, d'accompagnement, de financement et de facilitation d'accès aux marchés, précise son ex Directeur Général Edouard Sèhlin. Quant à la plateforme digitale des PME (www.pmebenin.bj) coordonnée par Gwladys Tawéma, il s'agit d'un outil de maillage, de partage d'informations et de collaboration au service de l'écosystème des MPME.

Communiqué de presse finale

Au terme de la rentrée économique 2024, les Présidents des Chambres consulaires (CCI Bénin, CA, CMA) des organisations patronales (CNP Benin, CONEB) et organisations du secteurs privés (CIPB, PME BENIN) tiennent à remercier chacun de vous pour votre présence.

Que convient-il de retenir ?

Le thème de cette journée est : **« Ensemble pour la construction d'un écosystème**

du développement du secteur privé ».

Deux idées majeures émergent de nos échanges. Ils nous ont permis dans un premier temps de rappeler la nécessité de mettre en place et de développer dans notre pays des locomotives dans chaque secteur. Ces entreprises phares, grâce aux investissements dont elles bénéficient et aux avantages que l'Etat leur concède, pourront porter les entreprises de leur écosystème pour une croissance partagée. La vision écosystémique ainsi mise en œuvre, permettra d'avoir des majors dans chaque secteur et donnera du souffle à chaque entreprise engagée. Nous croyons fermement que les grandes entreprises ont la responsabilité de porter les autres, si elles tiennent à la solidité de leur croissance.

La deuxième idée majeure, qui découle de la première, est la nécessité de l'unité du secteur privé. Si les entreprises du Bénin sont conscientes qu'il faut un écosystème coconstruit pour que chacune d'elles en tire les fruits de la croissance, nous allons immanquablement vers l'unité de tout le secteur privé. Ainsi, nous sommes conscients qu'il nous faut parler d'une seule voix pour que nos aspirations soient prises en compte. L'unité du secteur privé que nous construisons progressivement depuis quelques années, permet aux pouvoirs publics d'avoir une idée claire de nos aspirations. C'est de cette manière que les décisions touchant la communauté des affaires, continueront à être inspirées par la volonté de développer un secteur privé solide dans notre pays.



COCKTAIL
DE NOUVEL AN

LA CCI BÉNIN RÉITÈRE SON ENGAGEMENT À CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE AUX AFFAIRES

↑ Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin lors de son discours au cocktail du nouvel an 2024

Crédit photo : CCI Bénin

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) sacrifie à la tradition des vœux de nouvel an. Elle a rassemblé à son siège à Cotonou ses partenaires techniques et financiers, les représentants des institutions consulaires implantées au Bénin et les membres du bureau consulaire, autour d'un cocktail le vendredi 12 janvier 2024. A l'occasion, le Président Arnaud Akakpo a réitéré l'engagement de l'institution consulaire à créer un environnement propice aux affaires.

L'année 2024 s'annonce « pleine de succès et d'opportunités », c'est ce qu'a confié Arnaud Akakpo, Président de la CCI Bénin à l'occasion d'un cocktail de nouvel an organisé au siège de l'institution dans la soirée du vendredi 12 janvier 2024. Au nom du bureau consulaire et de l'administration de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, il a formulé ses «

vœux les plus chaleureux pour une année 2024 prospère, fructueuse et porteuse de succès » aux partenaires, aux chambres consulaires et aux ambassadeurs. Le cocktail de nouvel an selon le président de la CCI Bénin, est organisé « dans un esprit de collaboration, de partenariat et d'échanges », et la présence des partenaires, des élus consulaires et des ambassadeurs aux côtés de l'institution consulaire, témoigne selon lui, de l'importance qu'ils accordent au développement économique et commercial du Bénin. « Vos efforts et votre soutien sont les piliers essentiels pour la croissance et la prospérité de notre nation » a fait savoir Arnaud Akakpo, soulignant que les défis à relever ne sont pas insurmontables. « Ensemble, avec une coopération renforcée et une vision partagée, nous pouvons réaliser des avancées significatives », a-t-il rassuré. « L'année 2023 a été témoin de réalisations notables pour le

rayonnement du secteur privé béninois mais nous savons tous qu'il reste beaucoup à faire », a rappelé le Président de la CCI Bénin réitérant l'engagement de l'institution consulaire à « créer un environnement propice aux affaires, à encourager l'innovation et à promouvoir l'entrepreneuriat ». Les portes de la CCI Bénin restent « grandement » ouvertes à accueillir de nouveaux partenariats et de nouvelles idées et à mettre en place de nouvelles initiatives visant à stimuler le commerce et l'industrie au Bénin, a-t-il poursuivi exprimant sa gratitude aux différents partenaires pour leur présence et leur soutien continu. « Ensemble, nous formons une force collective capable de réaliser des changements positifs et durables », a déclaré Arnaud Akakpo.

Le Président de la CCI Bénin a donc souhaité que 2024 soit pour tous, une année de réussite, de progrès et d'accomplissement.

AUDIENCE DU PRÉSIDENT DE LA CCI BÉNIN AVEC LE MAIRE D'ADJARRA, PRÉSIDENT DU CADRE DE CONCERTATION INTERCOMMUNALE POUR LE COMMERCE TRANSFRONTALIER AVEC LE NIGERIA

Le Président de la CCI Bénin, **Arnauld Akakpo**, a reçu en audience le **13 février 2024**, **M. Germain S. Wanvoegbe**, Maire d'Adjarra, Président du Cadre de concertation intercommunale pour le commerce transfrontalier

avec le Nigeria. Cette visite du maire porte sur le souhait de l'intercommunalité de renforcer la coopération avec la CCI Bénin et de permettre de faire passer l'entrepreneuriat de la localité en un entrepreneuriat

de croissance. Ce qui entrainera pour les producteurs agricoles des communes des Plateaux et de l'Ouémé l'augmentation de leurs revenus et la pérennisation des investissements réalisés dans le cadre du projet ACMA2.



CCI BENIN



Credit photo : CCI Bénin

FORUM ÉCONOMIQUE, COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT
À LA CCI BÉNIN :

DES INVESTISSEURS TURCS ET DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES BÉNINOIS ENGAGÉS POUR UNE COOPÉRATION GAGNANT-GAGNANT



BENIN

↑
Président de la CCI Bénin accompagné
d'une délégation d'investisseurs turcs

Crédit photo : CCI Bénin

Plusieurs investisseurs turcs et opérateurs économiques béninois ont participé lundi 15 janvier 2024, au Forum économique, commercial et d'investissement Bénino-Turc organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin). Ce creuset d'échanges a été l'occasion pour les participants, de renforcer les liens économiques et commerciaux entre les deux pays.

En vue de la redynamisation de

la coopération économique et commerciale entre le Bénin et la Turquie, un forum économique et commercial a été organisé lundi 15 janvier 2024 par la CCI Bénin. Le but visé est de permettre aux investisseurs turcs et aux opérateurs économiques béninois, de discuter, d'échanger des idées novatrices et d'explorer les axes qui permettront de renforcer les relations économiques entre les deux pays.

Le Président de la CCI Bénin,

Arnauld Akakpo a invité à l'occasion, les entrepreneurs, les investisseurs et les acteurs économiques à saisir cette opportunité qui leur est offerte pour « tisser des liens durables et mutuellement bénéfiques ». Tout en encourageant les participants à engager des discussions fructueuses et à nouer des partenariats solides afin de contribuer à l'épanouissement des deux économies, le Président de l'institution consulaire a formulé le vœu que ce forum soit le début d'une collaboration

fructueuse entre la Turquie et le Bénin ; laquelle ouvrira d'après lui, la voie à de nombreuses opportunités pour les entreprises.

Sur les bases d'une coopération gagnant-gagnant

Le Bénin et la Turquie entretiennent en terme politique, de très bonnes relations, a fait savoir le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Konya, avant de réaffirmer son engagement à promouvoir les relations économiques entre les deux pays. « Nous ne voulons pas d'une relation où la Turquie gagne seule de son côté. Nos principes nous dictent qu'en temps moderne, la coopération doit être gagnant-gagnant entre deux pays. On veut continuer avec la formule gagnant-gagnant », a rassuré Selçuk Öztürk convaincu que le forum ouvrira la voie à la coopération tant souhaitée.

Les relations entre la Turquie et ses partenaires ont toujours eu pour fondement, une coopération gagnant-gagnant, et basée sur l'honnêteté. Mesut Koç, Ambassadeur de la Turquie près le Bénin après l'avoir réitéré, a souligné que la coopération dans les autres domaines va se poursuivre dans ce même esprit. La balance commerciale entre le Bénin et la Turquie, est déficitaire et il faudra corriger cela. Pour le diplomate turc, cet état de choses dénote de ce que le Bénin et son pays, ont beaucoup d'opportunités, et beaucoup de choses à faire ensemble. A cet effet, l'ambassadeur rappelle avoir conseillé les deux Etats à se pencher sur les petites et moyennes entreprises car, souligne-il, les besoins du Bénin ne se fondent pas seulement sur des grands projets.

Le Secrétaire Général de la CCI Bénin, Raymond Adjakpa Abilé, a rappelé quelques chiffres relatifs au volume des échanges en 2021 entre la Turquie et le Bénin. Il s'établit selon lui, à 172 milliards de dollars. Le volume des exportations du Bénin en direction de la Turquie, est estimé à 15 milliards de dollars, et constituées principalement de graine de coton, de résidus solides, et du cajou ; alors que le volume des exportations de la Turquie vers le Bénin est de 157 milliards de francs CFA, et prend en compte les pâtes alimentaires, la farine de blé, les matériels électriques, les barres de fer, le ciment, etc.

Les participants ont eu droit au cours du forum à une présentation de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx). Eric Akouté, Directeur des Etudes, a présenté les opportunités exceptionnelles d'investissement et les facilités que le Bénin offre aux investisseurs.

Des rencontres B to B pour des partenariats fructueux

Des rencontres B to B ont eu lieu dans l'après-midi à l'hôtel Golden Tulip. Des entrepreneurs béninois ayant pris part à ces rencontres ont livré leurs impressions.

Jean-Paul Sebio

est responsable d'une entreprise béninoise intervenant dans le domaine de l'électricité. Avec les investisseurs turcs, il dit avoir discuté d'un projet qui vise à favoriser l'Etat central à économiser de l'énergie afin de pouvoir alimenter les usines.

Urbain Bahoungbotche,

Directeur Technique de CEBIF a discuté avec les représentants de deux entreprises turques. La

1^{ère} à l'en croire, intervient dans le domaine de la vente de produits ménagers, et la seconde, dans le domaine de l'électricité et de la climatisation. Le B to B lui a donc permis de prendre des contacts et les discussions vont se poursuivre pour le développement de partenariats fructueux, a-t-il informé.

Visite à la Glo-Djigbé Industrial Zone (GDIZ)

La délégation venue de la Turquie pour participer au forum, a visité la Zone Industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ), une destination incontournable pour les investisseurs qui désirent s'installer en Afrique. Très impressionnés par les infrastructures modernes et les facilités logistiques de pointe offertes par la GDIZ, les visiteurs ont salué le dynamisme et la vision du Bénin en matière de développement économique et industriel.



Credit photo : CCI Bénin

FORUM DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, COMMERCIAL
ET D'INVESTISSEMENT SINO-BÉNINOIS :

UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE LE BÉNIN ET LA CHINE

POUR LE RENFORCEMENT DES RELATIONS ÉCONOMIQUES
ENTRE LES DEUX ETATS



Photo de famille des investisseurs chinois et quelques entrepreneurs béninois

Credit photo : CCI Bénin

Le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Industrie et du Commerce, le Ministère de l'Economie et des Finances, l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) ont organisé le Forum économique, commercial et d'investissement sino-béninois le jeudi 04 janvier 2024 au siège de l'institution consulaire à Cotonou. Ce forum est suivi de rencontres B2B.

Mettre en lumière les opportunités économiques prometteuses en Chine et au

Bénin ; favoriser un partenariat renforcé entre les investisseurs chinois et béninois ; explorer les voies qui permettront d'ouvrir les marchés des deux pays respectifs à leurs communautés d'affaires... Tels sont les objectifs du Forum de coopération économique, commercial et d'investissement entre la Chine et le Bénin organisé le jeudi 4 janvier 2024 à Cotonou. Le Forum a réuni une délégation d'investisseurs chinois et des entrepreneurs béninois à la salle de conférence de la Chambre de Commerce et d'industrie du Bénin (CCI Bénin).

Taki Adjé, Conseiller Technique du Ministre de l'Economie et

des Finances et représentant le Ministre d'Etat Romuald Wadagni, a remercié la délégation chinoise et les entrepreneurs béninois pour leur participation au Forum. Il a souhaité que les échanges aboutissent à des « signatures de protocole entre les deux secteurs privés chinois et béninois ».

Le Forum s'inscrit dans le cadre du « partenariat stratégique » entre la Chine et le Bénin. Ce partenariat s'est renforcé dans tous les domaines avec la visite d'Etat de son Excellence le Président Patrice Talon en Chine en 2023, selon l'ambassadeur de la République populaire de Chine près le Bénin.

Le renforcement de la coopération sino-béninoise passe également par un investissement dans des secteurs clés. Mais pour investir, « il faut d'abord découvrir, connaître les changements intervenus au Bénin », a ajouté Peng Jingtao soulignant l'importance du Forum. L'ambassadeur de la République Populaire de Chine près le Bénin n'a pas manqué de féliciter le gouvernement béninois, l'APIEx et la CCI Bénin pour leurs efforts visant à faire connaître le Bénin.

Pour Casimir Migan, 1er Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, « le Bénin offre un potentiel considérable dans divers secteurs tandis que la Chine représente une puissance économique mondiale offrant expertise,

technologie et opportunités d'investissement ». Il s'agit donc d'explorer des axes favorables à des « échanges commerciaux fluides, à des investissements fructueux et à une collaboration renforcée, propice à la croissance économique et à l'épanouissement des communautés d'affaires » entre les deux pays.

« Ce Forum représente bien qu'une simple réunion. C'est une plateforme d'échanges, de dialogue et de collaboration. C'est l'occasion pour nous de tracer ensemble une voie vers un avenir économique prospère et harmonieux pour nos nations. (...) Je suis confiant que les discussions qui auront lieu aujourd'hui marqueront le début d'une nouvelle ère de coopération dynamique et

mutuelle bénéfique entre la Chine et le Bénin après ce 1er Forum qui s'est tenu à Pékin », a indiqué le 1er Vice-président de la CCI Bénin.

Des communications sur le volet commercial des relations sino-béninoises, les dispositifs (Code sur l'investissement et Loi sur les économiques industrielles) mis en place au Bénin pour rendre attractif le climat des affaires ont été présentées lors du Forum. Le Forum a été marqué par les rencontres B2B entre investisseurs chinois et entrepreneurs béninois.

Une visite de la Zone Economique de Glo-Djigbé a été ensuite faite par la délégation chinoise, marquant ainsi la fin de leur séjour à Cotonou.





FORMATION SUR L'APPROCHE SME LOOP

LA 1^{re} PROMOTION DES MASTERS COACH NATIONAUX

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) a fait sortir la première promotion des masters coach nationaux, le vendredi 26 janvier 2024. Cette promotion dénommée "Promotion Arnauld Akakpo" a permis à une dizaine de Consultants Masters Coach de tout comprendre sur l'approche SME LOOP. En effet, le « SME Business Training and Coaching Loop » est une méthodologie d'appui aux PME centrée sur le Chef d'entreprise et qui vient l'aider à connaître et développer ses compétences managériales ainsi que les attitudes entrepreneuriales. Ainsi, après une étape de sélection, dix consultants ont été retenus dans

trois pays que sont : le Bénin, le Togo et le Mali. Pendant une semaine, les participants ont été formés sur l'approche SME LOOP, ses différentes caractéristiques, les rôles et responsabilités dans le SME LOOP, les normes et les stratégies d'encrage des SME LOOP, des visites de terrain, etc. L'objectif de cette formation est donc de permettre à ces Consultants Masters Coach d'être en capacité de concevoir et de mettre en œuvre des projets sur les SME LOOP d'envergure nationale et de faire en sorte qu'ils soient en mesure d'offrir des conseils pour la mise en œuvre du SME LOOP dans leur pays respectif.

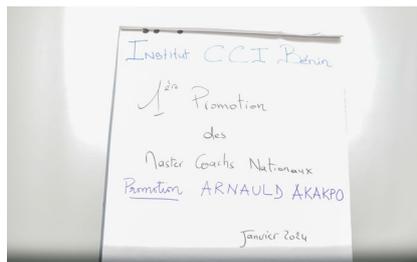
Au cours de la cérémonie de clôture, Raymond Adjakpa Abilé, Secrétaire Général de la CCI Bénin, a souligné l'importance d'intégrer l'approche SME LOOP dans l'écosystème entrepreneurial. « Si nous intégrons cette approche définitivement dans notre façon de faire, que cela soit au Bénin, au Togo ou au Mali, nos entreprises vont forcément connaître la pérennité », a-t-il laissé entendre. Il invite les bénéficiaires de la formation à appliqué rigoureusement l'approche SME LOOP suivant les différents types d'entreprise. « Soyez les ambassadeurs du bon sens », exhorte-t-il.

Les participants ont tous salué la CCI Bénin pour l'instauration et l'organisation parfaite de la formation et ont formulé quelques doléances à l'endroit des formateurs. « Nous aurions souhaité que vous ne nous abandonniez pas. Il aurait été souhaitable et profitable à nous

tous si dans les prochains mois vous nous associez à vos projets afin que nous apprenions de vous pour être véritablement ce que vous avez estimé que nous sommes aujourd'hui pour l'avancement de l'approche SME LOOP », a laissé entendre Paul Cyriaque Amédékou, Consultant Coach Master du Togo.

Pour Soumaya Gnon, cette formation lui a permis de tisser de nouvelles relations et de renforcer ses connaissances en la matière. « Après cette formation, je pense que je suis bien aguerrie pour être ambassadeur du SME LOOP », dit-elle.

La cérémonie de clôture a pris fin par une remise d'attestation aux participants.



Crédit photo : CCI Bénin



Crédit photo : CCI Bénin

RENCONTRE THÉMATIQUE SUR LA LOI DES FINANCES 2024

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES OUTILLÉS

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) en partenariat avec la Direction Générale des Impôts (DGI) a échangé avec les chefs d'entreprises sur les nouvelles mesures de la loi de finances gestion 2024. C'était, le vendredi 26 janvier 2024, dans la salle de conférence de l'institution consulaire.

Votée et promulguée en 2023, la loi de finances gestion 2024 contient un certain nombre d'éléments qu'il faille expliquer aux entreprises. C'est ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin en partenariat avec la Direction Générale des Impôts a organisé une rencontre sur le thème :

« Tout savoir sur les nouvelles dispositions et avantages de la loi de finances gestion 2024 ».

Présenté par Roger Saka Sobabe, Chef de Service de la

Législation et de la Coopération Internationale à la Direction Générale des Impôts (DGI), il faut retenir qu'il n'y a pas eu d'impôts nouveaux. Les impôts existants aussi n'étaient pas devenus plus élevés. En somme, il y a eu des besoins de conformité avec la fiscalité internationale.

Il y a eu également plus de clarifications dans les dispositions afin de permettre aux uns et aux autres de mieux s'approprier le Code Général des impôts.

Un tour d'horizon a été également fait sur les exonérations reconduites en l'occurrence sur les véhicules (électriques), le gaz domestique. Un accent a été mis sur les exonérations nouvelles qui ont été apportées, comme les exonérations en matière de TVA qui s'étendent désormais au niveau des motos électriques, motos hybride et leurs pièces détachées. Il y a aussi les

exonérations en matière de TVA sur les emballages de certains produits et machines agricoles.

“Toutes ces mesures qui sont à l'origine des demandes faites par les contribuables auxquels l'administration fiscale a accédé, témoignent combien l'administration est à l'écoute des opérateurs économiques” a-t-il ajouté.

Au terme de cette rencontre, la Directrice des Opérations de la CCI Bénin, Joëlle Videhouenou, a exhorté les participants à bien respecter cette loi de finances 2024. “Nul n'est censé ignorer la loi, si les entrepreneurs béninois ne respectent pas la loi, ils auront des difficultés de redressement. Ils peuvent également envoyer des préoccupations à la CCI Bénin, pour que cela soit pris en compte par la Direction Générale des Impôts”, a-t-elle affirmé.



FORMATION AU START UP LOOP

RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES ENTREPRENEURS MALIENS

Une délégation d'entrepreneurs maliens du Centre d'Innovation Verte (CIV) du Mali a pris part à Cotonou, à une formation au Start Up Loop. L'initiative de cette formation émane de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) à travers son Institut International pour le Renforcement de l'Accompagnement Entrepreneurial du Département Formation. Avec l'appui du Projet de Promotion des PME (ProPME GIZ), cette formation lancée le 26 février 2024 dans les locaux de la CCI Bénin, s'est achevée le 1er mars 2024 avec des visites de terrain.

Au cours de leur séjour en terre béninoise, la délégation malienne s'est inspirée des expériences

du Bénin en matière de mise en œuvre de l'approche SME Business Training and Coaching Loop en général et en particulier du Start-up Loop. Au terme de la formation, les participants ont donc acquis les bases indispensables pour planifier la mise en œuvre du Start up Loop. De façon spécifique, les participants sont désormais capables de décrire l'architecture du Start up Loop, d'élaborer une stratégie de promotion du Start up Loop, d'élaborer un budget de mise en œuvre, de produire des TDR de recrutement des prestataires, de définir des critères de présélection des candidats entrepreneurs etc.

Selon le formateur principal Samson Kougbadi, Master coach

international, dès leur retour au Mali, les entrepreneurs n'auront plus besoin de réfléchir ; ils sont désormais capables de rentrer directement en action.

Le Chef de Département Partenariat Institutionnel et Economique de la CCI Bénin, Camarou Bello, a présenté le contexte dans lequel la formation est organisée et a invité les participants à en tirer profit. Il a également saisi l'occasion pour remercier la GIZ de son appui à l'implémentation de l'approche Start up Loop à travers le projet PRO-PME.

Au terme de la formation, des visites de terrain ont été effectuées aux PME accompagnées de 2022 à 2023 suivant l'approche SME Loop.

MISE EN ŒUVRE DE LA FACTURE NORMALISÉE

LES AVANTAGES DE LA RÉFORME POUR LES ENTREPRISES

Depuis juillet 2021, la facture normalisée est devenue obligatoire. La Direction Générale des Impôts (DGI) n'a pas manqué de rappeler à l'ordre certaines entreprises qui continuent à résister à cette réforme fiscale. De fait, une bonne partie des Chefs d'entreprises ignorent que cette mesure leur permet de se conformer à la législation commerciale et, ainsi, de renforcer leur crédibilité auprès de leurs partenaires.

Au plan comptable, l'utilisation de la facture normalisée sécurise les recettes et facilite la gestion des stocks de marchandises. Elle minimise les cas de vol à la caisse, les surfacturations ou toutes autres manœuvres frauduleuses des collaborateurs indisciplinés. Désormais, toutes les entreprises assujetties à la TVA prélèvent cette taxe et la reversent intégralement après déduction. Résultat, la fraude à la TVA devient plus difficile. Taxées sur les mêmes bases, les entreprises sont obligées de trouver d'autres mécanismes pour s'imposer

face à la concurrence. Ainsi, les avantages concurrentiels ne seront plus dictés par la capacité à frauder mais par la qualité des biens et services offerts ainsi que par l'innovation. Pour être plus simple, la facture normalisée protège l'entreprise elle-même en cas de contrôle fiscal. Une facture normalisée ne peut être rejetée par un inspecteur. Tout chef d'entreprise ayant déjà subi un redressement fiscal peut témoigner que cette réforme minimise les suspicions des inspecteurs ainsi que les risques de sanction.

Des sanctions à la clé

Ayant dit tout cela, il ne faut pas oublier que la non-utilisation des factures normalisées est en soi un risque. À l'article 1096 du CGI, il est prévu des sanctions à l'encontre des contribuables qui ne délivrent pas des factures normalisées. Ces sanctions sont également applicables à toute personne qui fait une transaction imposable et délivre une facture électronique de valeur ou de quantité minorée. Tous ceux qui

falsifient des factures normalisées ou modifient le système de facturation de l'entreprise à des fins frauduleuses peuvent également tomber sous le coup de la loi. En la matière, toute fraude à la facture normalisée est passible d'une amende allant de cinq cent mille (500 000) à cinq millions (5 000 000) de francs CFA, suivant la taille de l'entreprise, conformément à l'article 502 du Code Général des Impôts. En cas de récidive, ces amendes sont doublées et assorties d'une fermeture administrative provisoire pouvant aller jusqu'à 3 mois. La mise en œuvre de cette réforme vient du constat que jusqu'à un passé récent, environ 5% de la population fiscale paient à peu près 70% des recettes fiscales. En clair, les charges fiscales pesaient sur une poignée de contribuables. L'élargissement de l'assiette fiscale enclenchée par la réforme est donc de nature à favoriser une distribution équitable des charges sur la majorité des contribuables du pays.



VISITE DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU BÉNIN À LA ZONE INDUSTRIELLE DE GLO-DJIGBÉ :

LA RECONNAISSANCE D'UN VÉRITABLE LEVIER DE CROISSANCE

La Vice-Présidente du Bénin, **Mariam Chabi Talata Zimé Yérima**, a effectué une visite au sein de la Zone Industrielle de Glo-Djigbé dans la matinée du vendredi **1^{er} mars 2024**. Une visite guidée du complexe industriel qui témoigne de la vision ambitieuse du gouvernement pour le développement économique du Bénin, et qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de

la **11^e Conférence des Grandes Chancelleries, d'Afrique Francophone Subsaharienne et de France en 2024**, que le Bénin aura l'honneur d'accueillir dans quelques mois. « Je me suis dite qu'il n'y a pas meilleur endroit que la Gdiz pour faire découvrir le nouveau Bénin que nous sommes en train de construire avec foi », a confié la Vice-Présidente du Bénin lors de cette visite. Le travail accompli par les

responsables de la zone mérite une reconnaissance à t-elle déclaré, félicitant les différents responsables de la zone pour la dimension sociale de l'œuvre, évoquant notamment le nombre important de personnes employées au sein de la Zone Industrielle de Glo-Djigbé. Véritable pôle d'attractivité pour les investisseurs la Gdiz en tant que vitrine du nouveau Bénin, stimulera la croissance économique du pays.



Crédit photo : CCI Bénin

TOP CHEF

EUROCHAM BENIN

RETOUR SUR LA 1^{ère} ÉDITION

Sur financement de l'Ambassade de France au Bénin, la Chambre de commerce européenne du Bénin (Eurocham Bénin) a organisé pour la première fois, **la compétition gastronomique TOP CHEF** dont la grande finale s'est déroulée le **23 février 2024 au Novotel à Cotonou**. Quand on parle de formation professionnelle, on ne devrait, en réalité, jamais pouvoir la dissocier du secteur privé. L'entreprise devrait être le point focal de toute formation aboutie. Ainsi, un des objectifs premier

de ce "TOP CHEF" était une immersion totale des jeunes apprenants dans l'entreprise ; une formation pour l'entreprise, par l'entreprise, avec toute l'attention des professionnels... entendez par là une VRAIE attention. Ce qui change tout pour les jeunes apprenants. Obtenir une formation par des professionnels avérés et reconnus du secteur d'activité choisi : voilà ce qu'a offert Eurocham à ces jeunes.

"Le TOP CHEF" c'est en résumé : 3 écoles (Calavi, Abomey, Parakou), 3 mois de formation, d'insertion

en entreprise, de rencontres avec des professionnels, d'échanges, de conseils, de rire, de pleurs aussi, de découvertes, de travail inter-écoles. Le "TOP CHEF" c'est aussi avoir donné l'opportunité de faire découvrir aux jeunes béninois ces secteurs si prometteurs que sont la restauration et la cuisine. 28 jeunes ont participé à cette première édition, 6 ont participé à la finale coachés par les chefs du Novotel Cotonou, de Cotonou Catering Servair Bénin, et du Golden Tulip Le Diplomate Cotonou.





Le Conseil des Investisseurs du Bénin (CIPB) a publié un ouvrage intitulé “La motivation et l’engagement des personnels dans l’administration publique et les entreprises privées au Bénin”

Une cérémonie officielle qui a lieu le 07 Mars 2024 à Cotonou, en présence du Ministre du travail et de la fonction publique. L’objectif de cet ouvrage riche de 180 pages est de comprendre et améliorer la motivation et l’engagement des personnels dans les secteurs public et privé au Bénin. Une réflexion approfondie sur les enjeux de la motivation et de l’engagement au Bénin, mais également des pistes pour améliorer ces aspects du développement socio économique du pays. Les auteurs du livre recommandent trois composantes pour inverser la tendance :

- **Création d’un cadre institutionnel ;**
- **Promotion de valeurs éthiques ;**
- **Mise en place d’espaces de communication.**

Le président du CIPB, Roland Riboux, souligne que le développement d’un pays ne dépend pas seulement de ses ressources en matières premières, mais surtout du mental de son peuple. L’ouvrage est un instrument de prise de décision éclairée dans le but d’inspirer une politique de progrès économique et social bénéfique à tous.



CIPB



ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LE PROJET DE NORME ISO 18716 RELATIVES AUX ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DU SECTEUR AGRICOLE

↑
Photo de famille des participants

La salle de conférence de Bénin ROYAL Hôtel de Cotonou a abrité l'atelier de sensibilisation sur le projet de norme ISO 18716 relative aux organisations professionnelles du secteur agricole, le jeudi 15 février 2024.

Porté par la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin, en collaboration avec l'Alliance de l'écosystème du marché de l'agro-industrie du Bénin (AMEA-Bénin) et la Direction de la Législation Rurale, de l'appui aux Organisations et à la Promotion de l'Entreprenariat Agricole (DLROPEA) et organisé par l'Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité (ANM), l'atelier visait à informer et

sensibiliser les participants sur les lignes directrices du projet de norme **ISO 18716** et sur les avantages de son adoption pour les organisations professionnelles agricoles.

Pendant les échanges, les grandes lignes directrices de la norme ont été présentées en détail, de même que les avantages potentiels que la norme apportent aux organisations paysannes en termes de développement de compétences, d'amélioration de la qualité des produits et de facilitation de l'accès aux marchés internationaux. L'ANM avec à ses côtés les acteurs privés et publics dont la Chambre Nationale

d'Agriculture du Bénin (CNA-BENIN) s'engage à contribuer au processus conduisant au vote de ces lignes directrices au niveau national. Selon Grégoire O. AGAI, facilitateur régional AMEA, « **les normes ISO qui sont en train d'être votées sont des orientations générales des lignes directrices, des suggestions pour dire si effectivement nous voulons être professionnel. Ce sont des recommandations que nous devons intégrer dans nos différentes approches. Il était donc très important d'informer les acteurs privés et publics sur cette activité qui devrait permettre au Bénin d'apporter aussi son idée dans la même optique** ».

Déroulé dans une ambiance participative et à l'entière satisfaction de tous, cet atelier a permis aux participants de mieux comprendre les avantages de la normalisation et de découvrir

les ressources disponibles pour les soutenir dans cette vision.

La CNA-BENIN a renouvelé son engagement à contribuer à toutes les initiatives visant à

la sensibilisation sur les enjeux de la normalisation et au renforcement des organisations professionnelles agricoles au Bénin.





CMA-BÉNIN
Chambre des Métiers de l'Artisanat

La Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin (CMA-Bénin) est l'institution consulaire mise en place par le gouvernement béninois depuis septembre 2022 pour professionnaliser et faire la promotion du secteur de l'artisanat. Suivant la vision et les orientations du Chef de l'Etat, S.E.M Patrice TALON, la CMA-Bénin, a procédé, avec l'appui technique de la Direction des Examens et Concours, au lancement de la session renouvelée du Certificat de Qualification aux Métiers (CQM) en octobre 2023.

En effet, l'examen du CQM avait été suspendu pendant deux années pour une meilleure réorganisation. Suite aux différentes réformes qu'a connues le secteur, l'examen du CQM a repris de plus belle avec le lancement de la session d'octobre 2023 par la CMA-Bénin. Une session qualifiée de renouvelée qui avait mobilisé 63.928 candidats dans 145 métiers et répartis dans 107 centres d'examen, constitués de 606 sites de composition sur toute l'étendue du territoire national.

La CMA-Bénin, à travers l'organisation réussie du nouveau format du CQM, a ainsi insufflé un vent nouveau au secteur. Il s'agit d'un premier pari gagné pour l'institution.

Le CQM est désormais un examen aux mêmes standards que tous les examens nationaux officiellement organisés par l'Etat béninois. Il s'organise en deux sessions par an à savoir, en avril et en octobre. Il confère aux apprentis et à leurs familles, un diplôme de qualité, un diplôme digne d'une évaluation de certification conduite par l'État ».

Depuis plusieurs semaines, la CMA-Bénin s'active à nouveau avec les différents acteurs impliqués dans l'organisation du CQM pour la tenue effective de la session d'avril 2024. Les inscriptions ont débuté le lundi 19 février 2024 et prendront fin le 18 mars 2024.

CMA-BÉNIN
Chambre des Métiers de l'Artisanat

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ
Certificat de Qualification aux Métiers

- être âgé d'au moins **17ans** au 31 décembre 2024
- avoir suivi, une formation par apprentissage ou une formation technique et professionnelle d'une durée conforme à celle fixée par les corps de métiers, en relation avec les matrices de compétences dans les métiers
- être présenté par un Directeur de centre de formation, un maître artisan ou toute autre personne qualifiée attestée par une autorité compétente.
- disposer d'un contrat d'apprentissage ou d'une attestation de travail.

(229) 40 68 78 84 La Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin

C'est le moment et le lieu de lancer un appel à tous les artisans, maîtres artisans, parents d'apprentis afin qu'ils restent attentifs aux différentes informations diffusées par la CMA-Bénin pour la réussite de la prochaine session qui aura lieu du lundi 22 avril au samedi 27 avril 2024.

CMA-BÉNIN
Chambre des Métiers de l'Artisanat

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
Certificat de Qualification aux Métiers

- une fiche d'inscription, dûment signée par l'apprenti (e) et le patron ou la patronne. Au niveau des centres de formation professionnelle, cette fiche est signée par le directeur
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif, ou de toute autre pièce tenant lieu
- un reçu de versement des frais d'examen s'élevant à douze mille cinq-cents (12 500) francs CFA à verser au trésor communal dans le compte
n° B36600100100000104750007
ou par voie électronique suivant le lien
<https://service-public.bj/public/services/service/PS00201> ;
- une photocopie du contrat d'apprentissage
- deux (02) photos d'identité

(229) 40 68 78 84 La Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin

Facebook :
La Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin
Site internet : www.cmabenin.bj
Contact : +229 40 68 78 84

ENTRETIEN

D^r DERRICK BRODJRENOU Conseiller aux Marchés Publics



Maximiser la Croissance et la Compétitivité des Entreprises à travers la Formation et l'Engagement dans les Marchés Publics au Bénin

Les entreprises actuelles évoluent dans un environnement complexe et dynamique, particulièrement dans le domaine des marchés publics au Bénin. Comprendre les subtilités de ce secteur et s'y engager de manière proactive devient une nécessité pour les entreprises souhaitant prospérer dans ce contexte. Les récentes réformes législatives et institutionnelles offrent de nouvelles opportunités, incitant les entreprises à étendre leur activité vers les marchés publics. La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Bénin joue un rôle crucial en encourageant les entreprises à se former et à s'impliquer dans ces marchés, les considérant comme des leviers de croissance et de diversification économique. Cette participation active des entreprises non seulement dynamise l'économie locale, mais favorise également la transparence et renforce la compétitivité sur le marché. En investissant dans la formation et en s'engageant activement dans les appels d'offres, les entreprises renforcent leur expertise et leur réputation, assurant ainsi leur croissance à long terme et contribuant au dynamisme économique régional.

Avantages Économiques des Marchés Publics pour les Entreprises

Les marchés publics offrent une stabilité financière aux entreprises, car ils constituent une source de revenus régulière et garantie. Participer à des projets d'infrastructures et de services gouvernementaux ouvre de nouvelles voies de croissance et d'expansion pour les entreprises, en leur donnant accès à des opportunités qu'elles n'auraient peut-être pas pu explorer autrement. De plus, en diversifiant leur portefeuille de clients, les entreprises peuvent réduire leur dépendance à l'égard de certains marchés ou secteurs spécifiques, ce qui renforce leur résilience face aux fluctuations économiques.

Impact Social et Organisationnel de la Participation des Entreprises aux Marchés Publics

La participation des entreprises aux marchés publics ne se limite pas à ses avantages économiques ; elle a également des implications sociales et organisationnelles significatives. Tout d'abord, elle favorise la création d'emplois locaux, contribuant ainsi à réduire le chômage et à stimuler le développement économique dans les communautés. De plus, en favorisant la transparence et l'intégrité dans l'utilisation des fonds publics, les marchés publics renforcent la confiance des citoyens dans leurs institutions gouvernementales. Enfin, les contrats publics offrent aux entreprises l'opportunité de développer de nouvelles compétences et expertises, renforçant ainsi leur compétitivité et leur capacité à innover.

Importance de la Formation pour les Entreprises

La complexité des procédures et des exigences réglementaires associées aux marchés publics nécessite une formation adéquate pour les entreprises. Comprendre les nuances des appels d'offres, savoir comment préparer des propositions compétitives, et être au courant

des obligations légales et réglementaires sont des compétences cruciales pour réussir dans ce domaine. La CCI Bénin, consciente de cette nécessité, propose une gamme de programmes de formation et d'ateliers spécialisés pour aider les entreprises à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir dans les marchés publics. En collaborant avec des experts du domaine, les entreprises peuvent se doter des outils nécessaires pour naviguer avec succès dans ce domaine complexe.

Stratégies pour Maximiser les Opportunités des Marchés Publics

Maximiser les opportunités offertes par les marchés publics nécessite une approche stratégique et proactive. Cela inclut une analyse minutieuse des appels d'offres disponibles, une préparation soignée des propositions, une gestion efficace des relations avec les acheteurs publics, et le développement de partenariats stratégiques avec d'autres entreprises ou organismes. En adoptant une approche réfléchie et stratégique, les entreprises peuvent améliorer leur compétitivité et maximiser leurs chances de succès sur le marché.

CONCLUSION

En conclusion, la participation des entreprises aux marchés publics au Bénin offre des opportunités significatives de croissance et de développement économique. En investissant dans la formation et en s'engageant activement dans les appels d'offres, les entreprises peuvent renforcer leur expertise, leur réputation et leur impact sur la communauté locale. La CCI Bénin joue un rôle crucial en accompagnant les entreprises dans leur processus de formation et d'engagement dans les marchés publics, en les aidant à naviguer avec succès dans ce domaine complexe. En collaborant avec des organismes tels que la CCI Bénin, les entreprises peuvent maximiser leurs chances de succès et contribuer de manière significative au dynamisme économique régional.

PORTRAIT

ENTREPRENEUR

SOUNNOUVOU S.
Christelle Bérénice

FEMME ENTREPRENEURE

Je suis sous SOUNNOUVOU S. Christelle Bérénice femme entrepreneuse. Directrice l'entreprise BIOTERRA spécialisée en transformation agroalimentaire et SENOUE SARL, une société opérant dans le commerce le marketing et la communication.

Après mon baccalauréat G2(2004), j'ai fait des études supérieures en communication d'entreprise à L'UATM GASA Formation puis ESJET BÉNIN jusqu'au Master (2010). J'ai toujours ressenti un certain engagement social en éprouvant souvent, le besoin servir, de créer des solutions. Très tôt me suis confronté à la dure réalité selon laquelle, avant d'aider ou d'améliorer, il faudrait d'abord être équilibré soi-même notamment, en ayant des revenus. C'est ainsi qu'après à appel à candidature a télé j'ai gagné le poste d'assistante commerciale à BG communication(2009à2012), une des meilleures agences de communication panafricaines. J'ai eu la chance de fonctionner avec un patron exceptionnellement excellent dans le travail. il faut dire que ceci fut une de mes plus belles expériences de travail dans la mesure où nous partageions des visions créatives et ambitieuses soutenues par un grand amour du travail bien fait.

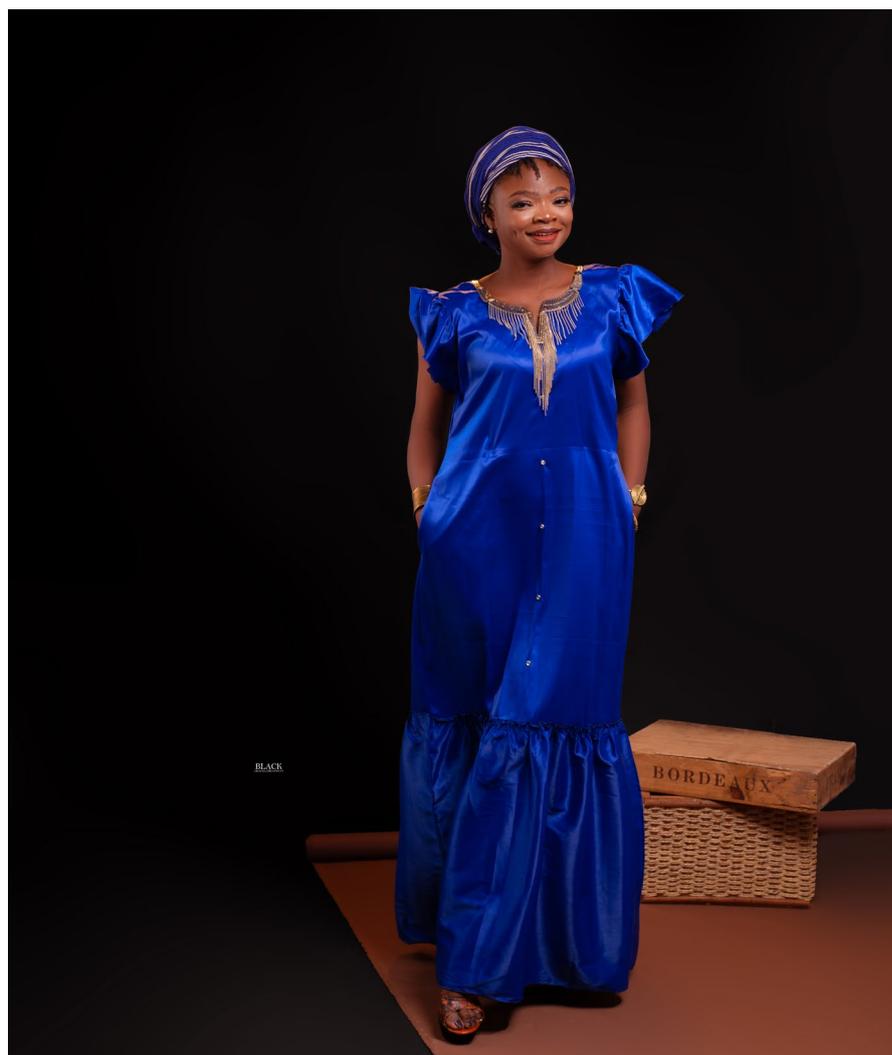
Ensuite, j'ai occupé un poste de chargée de communication section media dans une banque de la place.

D'abord enfants, j'avais souvent aidé mes parents et proches dans la vente. Ils estimaient

que je vendais aisément. Puis Adulte, pendant mes voyages Dakar, Abidjan, ainsi qu'au cours de mes emplois ou non, je tenais toujours à coté un petit commerce. J'allais souvent m'approvisionner au Togo, et quelques fois j'ai importé a petit échelle de Dubaï via un de mes frères. C'est grâce à cette habitude que j'ai décidé de commencer par le commerce.

Mon aventure telle que prévue devrait commencer de façon excellente car selon moi, j'avais pris le temps de bien la préparer ... Mais au moment où je devais disposer du local de l'entreprise, les travaux de finition qui étaient censés durer entre deux semaines et un

mois (après que j'ai libéré les fonds de l'avances qui était de plusieurs mois selon la norme d'alors) avait été bloquées pendant une dizaine de mois au niveau du gestionnaire immobilier. Mais tenant à démarrer mon entreprise sur de bonnes notes en évitant des conflits dès de début (était. Ce la bonne solution ? Anyway). Le local ma été finalement livré après d'autres investissements supplémentaires de ma part, a un moment où je ne disposais plus de revenus substantiels pour démarrer mon commerce. voilà mon premier échec déguisé en défi dans les affaires. Cette période fut vraiment très, très difficile pour moi. Mon ego et ma dignité en avaient pris



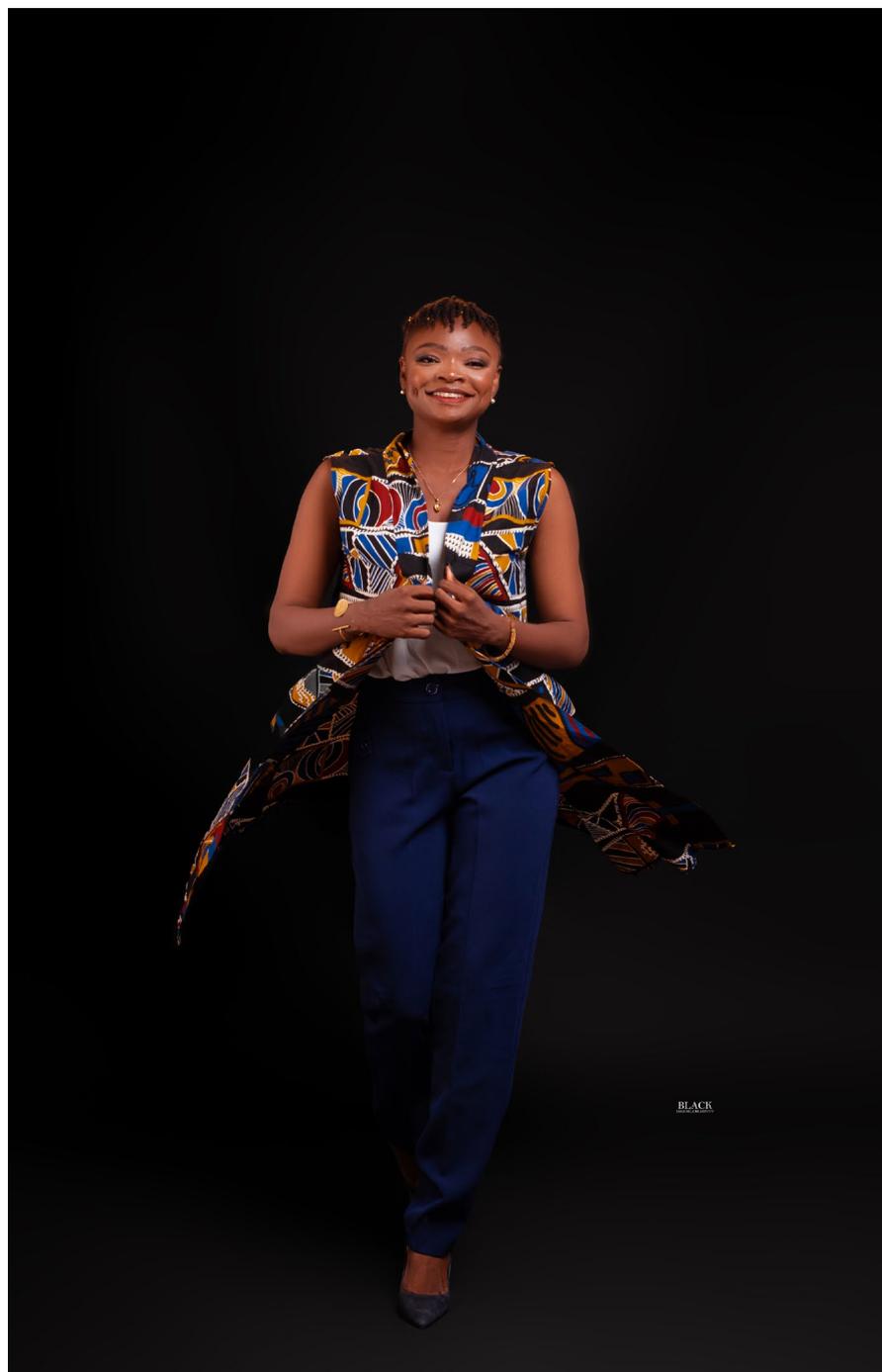
un coup. J'ai beaucoup appris à travers mes désillusions et également mes agréables surprises, surtout du point de vue loyauté et intérêt voire attachement inconditionnel envers ma personne. Pour la personne philanthrope que j'étais, beaucoup de choses se sont remis en question.

Mes parents avaient toujours eu des fermes aussi bien piscicoles qu'agropastorale, mes grands-parents de part et d'autre avaient excellé à leur échelle dans l'agriculture et la transformation primaire... J'ai donc très vite décidé de participer à une formation en transformation agroalimentaire et cosmétologie.

C'est là que tout a recommencé, et j'ai démarré l'activité BIOTERRA. Nous avons innové. Des chouchous d'amandes devenues NUTRAGÉE pralines d'amandes enrobées au chocolat riche en Omega 3 et antioxydants, la liqueur CREME DU BADAMIER, nos jus de fruits classiques comme exotiques, À notre baume coiffant disciplinant excellent pour cheveux bouclés frisés, en passant par les autres offres cosmétiques les huiles et beurres végétales savons, les moutures sèches pour ne citer que ceux-là. Il y eu parfois des moments difficiles, des coup durs... cependant on avance, on se relève. Notre marque déposée (OAPI) BIOTERRA Ecoproduits propose des produits tant innovants que passionnants, solidaires et écologiques. Notre engagement, ouverture et notre recherche constante d'amélioration nous ont permis

de bénéficier d'une dotation en matériels industriels, de certaines certifications et connexions nationales et internationales et ce à travers l'appui de nos partenaires par excellence, L'Agence Béninoise pour la Valorisation de Résultats de la Recherche (ABevrit) et la Chambre de Commerce et d'industrie du Bénin (CCI BENIN).

Aujourd'hui entant que femme entrepreneur mère de deux beaux enfants. J'ai acquis un bout d'expérience, je marche avec beaucoup plus de Clarté. Je me fais former régulièrement autant que possible, pour m'améliorer et m'adapter constamment. J'aime mon travail et fais l'effort de m'adapter a plusieurs égards. Mon agenda est surtout rempli de projets...pour l'avenir.



ENTREPRENEURIAT FÉMININ

BIIC avec ELLES

UNE CÉLÉBRATION CONCRÈTE DE LA FEMME AU BÉNIN

La Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (BIIC) a célébré, ce samedi 16 mars 2024 à Cotonou, les femmes du Bénin. C'est à l'occasion du premier anniversaire de son programme innovant dédié aux femmes entrepreneures "BIIC avec ELLES". Une soirée qui a permis à la première banque du Bénin selon les critères de performances, de repreciser son initiative, de présenter ses championnes, puis les distinguer.

Un an après son lancement, le programme "BIIC avec ELLES", ayant pour ambition de déployer en direction des femmes un ensemble de solutions visant la croissance de leurs entreprises, affiche un bilan élogieux. Stella Chéritas FATON



BAHINI, promotrice de la Boursière SARL, est une bénéficiaire du programme. Elle dispose de quelques hectares de palmeraie. Spécialisée dans la production de l'huile de palme, ses recherches de financement, lancées au près de plusieurs banques, n'ont trouvé d'échos favorable qu'auprès de la BIIC. "J'ai pu bénéficier d'un financement, non moins négligeable, de la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (BIIC). Ce financement m'a permis d'avoir une unité de production moderne d'huile rouge et d'abandonner mes équipements

artisans", a-t-elle témoigné. Comme elle, Abiba OMAR MOUSSA, (société SAFA et Marwane Compagnie), Rébéca SOHIZOUN (ETS Bénin Béni), Nelly Y. CHABI AGBEKE (MACAJOU/ Les gourmandises africaines made in Cotonou), Espérance TIKRY ZINHOUE CORENTHINA (Tofidou), Seliho Jeanne AGBAZAGAN (ML Bridge), Docteur Aoulatou EL HADJ ISSA (Clinique Patte d'oie) et Mariannick ZINZINDOHOUE, etc... toutes bénéficiaires du programme, ont été distinguées. "Vous êtes à la BIIC, restez-y. Vous n'y

êtes pas encore, accourez », a lancé Stella Chéritas FATON BAHINI, après avoir reçu sa distinction. Après l'effort, le réconfort dit-on. Ces braves femmes ont eu droit à un concert d'artistes puis un défilé de mode de hautes factures

INVESTIR AVEC LA FEMME

Pour le compte de cette année 2024, la BIIC, aux côtés des PME, PMI et des femmes entrepreneures béninoises, entend célébrer la femme sous le thème : "Investir avec la femme, accélérer le développement". "La femme, pour nous, n'est pas un instrument ou un objet au travers duquel nous investissons. Mais c'est une partie intégrante de notre société avec laquelle nous voulons construire notre pierre à l'édification du Bénin", a déclaré le Directeur général de la BIIC, Arsène M. DANSOU.

"BIIC avec ELLES" est un programme phare qui outre le financement, prévoit un accompagnement et un encadrement par des professionnels tels que : Notaires, Assureurs, Avocats, Experts comptables, SAE aux entreprises dirigées par des femmes ou à personnel majoritairement féminin. Sensible aux difficultés de financement des entreprises, spécialement celles dirigées par des femmes, la banque a lancé un programme pour les accompagner. À travers ce programme qui boucle sa première année, la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (BIIC), soutient les braves entrepreneures à bâtir des entreprises performantes, stables et pérennes.

"BIIC avec ELLES" illustre éloquemment la vision du Directeur général de la banque, Arsène M. DANSOU : "La réussite d'une femme est un cadeau pour la société"

Cette initiative témoigne de la fidélité de l'institution à sa mission, celle d'être une banque de premier plan dans l'accompagnement des PME et PMI. Ce programme englobe "un package exclusif incluant accompagnement, mentorat, assistance-conseils et financement" aux femmes.

Elles sont au total plus de 30 femmes entrepreneures ou entreprises majoritairement féminines à intégrer la première vague de ce programme spécial d'accompagnement, lancé en mars 2023. NSIA Vie Assurances Benin, Sud Capital SA et des juristes spécialisés sont partenaires de la banque dans ce projet. L'accompagnement rassemble plusieurs compétences :

- l'appui stratégique et l'aide au positionnement long terme ;
- le renforcement des capacités managériales, financières et juridiques;
- le réseautage et la création de la chaîne de valeur;
- le mentoring;
- le financement.

"PLUS QU'UNE BANQUE, UN VRAI PARTENAIRE FINANCIER"

La BIIC est devenue, depuis 2022, la première banque au Bénin. "Avec vous, nous avons travaillé, au cours de l'année 2023, à confirmer notre position de première banque de la place", a souligné Arsène M. DANSOU.

Fondée en 2020, la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce est le fruit de l'association entre l'État béninois (51,26%), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (45,34%) et le Port Autonome de Cotonou (3,39%). Cela fait d'elle, la "seule banque à capitaux 100% béninois".

La BIIC est portée par trois valeurs, l'agilité, la passion et l'intégrité. Elle maille l'étendue du territoire béninois, avec une présence forte dans 11 localités, 14 agences stratégiques, et plus d'une vingtaine de distributeurs automatiques de billets (DAB). Sa vision est à l'avenant : "être la référence du marché, en proposant des services et produits financiers innovants accessibles à tous".

Son activité commerciale s'axe autour des corps de métier de la banque de détail : PME-PMI, salariés et professionnels, tout comme la clientèle élite, la banque digitale et celle des grandes entreprises et institutions. Afin de faire face aux besoins de sa clientèle, la BIIC offre des produits et services variés : de la gestion de compte, des produits d'épargne aux offres de crédits, en passant par les cartes bancaires, les solutions digitales, le commerce international et les services de transfert d'argent.

La Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce intervient dans toutes les sphères importantes du Bénin. Cette intervention couvre notamment les secteurs : public, BTP, transports et services, institutions, agriculture, production et transformation, énergie et télécoms. « La BIIC, un partenaire qui dynamise l'économie locale ».



Cartridge World
LES EXPERTS DE L'IMPRESSION

ECONOMISEZ JUSQU'À 50%
SUR VOS ACHATS (CARTOUCHES ENCRE ET LASER)
La qualité garantie au meilleur prix

Nos EXPERTS sont à votre ECOUTE!
Service de livraison DISPONIBLE!

 Lexmark™  **HP** **EPSON** **Canon** **brother** **RICOH**



DEMANDEZ UN DEVIS GRATUIT

 +229 60 18 80 80

 info@cartridgeworldafrique.com

Numéros Utiles



TRIBUNAL DE COMMERCE

www.tribunalcommercecotonou.bj
presidence-tcc@tribunalcommercecotonou.bj
+229 97 03 70 45



ORGANISATION POUR L'HARMONISATION EN AFRIQUE DU DROIT DES AFFAIRES

www.ohada.org / ersuma@ohada.org
+229 97 97 05 37



CAMeC-BENIN

www.camec.bj / contact@camec.bj
+229 68 63 70 70



APIEx

www.apiex.bj / contact@apiex.bj
+229 21 31 86 50 / 21 31 86 72 / 21310704



CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BENIN

www.chambreagri.bj / secretariat@chambreagri.bj
+229 91 70 65 65



CHAMBRE DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT DU BÉNIN

+229 40 68 78 84
cmabenininfo@gmail.com



CONFÉDÉRATION NATIONALE DES EMPLOYEURS DU BÉNIN

secretariat@coneb.africa
+229 21 31 80 09



CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU BÉNIN

cnp-benin.org
+229 21 31 77 90



CONSEIL DES INVESTISSEURS PRIVÉS AU BÉNIN

info@cipb.bj / cipb.bj
+229 21 31 47 67



EUROCHAM

www.cce-benin.com / info@cce-benin.com
+229 66 20 80 80



DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

cdgi@finances.bj
+229 90 19 00 00

Dates à retenir

RENCONTRES THÉMATIQUES

23 mai 2024
20 septembre 2024

CARREFOUR DES OPPORTUNITÉS

19 avril 2024
09 août 2024

LA CCI FAIT SA TOURNÉE

Des Rendez-vous individuels sont pris avec les PME 1 fois par mois à compter de Mars 2024.

RENDEZ-VOUS DES EXPERTS

03 avril 2024 - REB
04 avril 2024 - ABEFIP

RENDEZ-VOUS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

20 juin 2024

TABLE RONDE DES INVESTISSEURS

19 avril 2024
17 mai 2024
21 juin 2024

08 mai 2024 - REB
09 mai 2024 - ABEFIP

CAFÉ ENTREPRENEUR

11 avril 2024
10 mai 2024
13 juin 2024

PRIX DE LA QUALITÉ ET DE LA PERFORMANCE

Lancement en février 2024
Cérémonie de remise de prix en décembre 2024

05 juin 2024 - REB
06 juin 2024 - ABEFIP

JOURNÉES PAYS

18 juin 2024



Des services ciblés

pour répondre à vos attentes!



Au service des entreprises

NUMÉRO VERT
7444

CCI Bénin
www.cci.bj

CCI FORMATION | IMPULSE | IMPACT TOP 100 | CCI QUALITÉ | OBSERVATOIRE CCI | AHILDO 2.0 | P.E.R.E | CCI EXPERT | F.A.C.S | CCI DÉVELOPPEMENT



Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

AU SERVICE DES ENTREPRISES

www.cci.bj info@ccib.bj

Retrouvez-nous sur nos différents canaux digitaux

[f](#) [t](#) [in](#) [v](#) CCI BENIN

Directeur de publication

Arnauld AKAKPO

Directeur de rédaction

Raymond ADJAKPA ABILE

Point focal

Lydie Armelle Nongbeme ADISSO

Rédaction & photos

Job Ayo BIAO - Mikaila Adissa SAKA - Landry HOUNKPE

Régie publicitaire

Bénin Couleurs

Conception & réalisation

CCI Bénin

12
AVRIL
2024

CCI Bénin



au service des
entreprises



NUMÉRO VERT
7444

8^h à 18^h
Lundi au vendredi

    CCI Bénin

 www.cci.bj

 info@ccib.bj

BIIC *avec* ELLES

PROGRAMME
D'ACCOMPAGNEMENT
DES FEMMES
ENTREPRENEURES



BIIC
Banque Internationale pour
l'Industrie et le Commerce